

États financiers consolidés de

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Exercice clos le 31 mars 2017

L'HÔPITAL D'OTTAWA

États financiers consolidés

Exercice clos le 31 mars 2017

	<u>Page</u>
Rapport des auditeurs indépendants	1-2
Bilan consolidé	3
État consolidé des résultats	4
État consolidé de l'évolution de l'actif net	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers consolidés	7-26



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Conseil des gouverneurs de l'Hôpital d'Ottawa et au Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de l'Hôpital d'Ottawa (l'« Hôpital »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2017, les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'Hôpital d'Ottawa au 31 mars 2017, ainsi que de ses résultats d'exploitation consolidés, de l'évolution de l'actif net consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Informations Comparatives

Les états financiers consolidés de l'Hôpital Ottawa au 31 mars 2016 et pour l'exercice clos à cette date ont été vérifiés par un autre auditeur qui a exprimé sur ses états une opinion non modifiée le 1^{er} juin 2016.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 7 juin 2017

Ottawa (Canada)

L'HÔPITAL D'OTTAWA

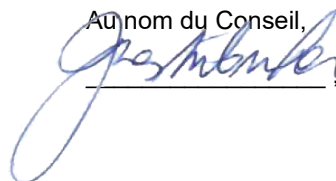
Bilan consolidé

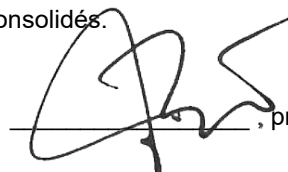
Au 31 mars 2017, avec informations comparatives de 2016
(en milliers de dollars)

	2017	2016
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	11 327 \$	– \$
Placements à court terme	1 962	1 681
Débiteurs (note 2)	79 730	92 461
Stocks	16 252	16 610
Frais payés d'avance	14 265	10 918
	123 536	121 670
Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles (note 2)	10 892	14 158
Actifs détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles (note 3)	95 910	124 386
Immobilisations corporelles (note 4)	623 123	634 745
Fonds détenus en fiducie (note 5)	30 658	31 072
	884 119 \$	926 031 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Endettement bancaire (note 6)	– \$	38 239 \$
Créditeurs et charges à payer	185 594	190 266
Apports reportés	6 513	9 945
Tranche de la dette à long terme échéant moins d'un an (note 8)	943	923
	193 050	239 373
Avantages sociaux futurs (note 7)	60 354	57 700
Dette à long terme (note 8)	7 232	8 175
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	463 168	458 897
Fonds détenus en fiducie (note 5)	30 658	31 072
Actif net (insuffisance) :		
Investi en immobilisations corporelles (note 10)	216 420	228 417
Non affecté - insuffisance	(86 763)	(97 603)
	129 657	130 814
Engagements, éventualités et garanties (note 14)		
	884 119 \$	926 031 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du Conseil,

 , président du Conseil

 , président-directeur général

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État consolidé des résultats

Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives de 2016
(en milliers de dollars)

	2017	2016
Revenus		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	1 016 605 \$	996 961 \$
Soins aux patients	153 872	150 357
Sommes recouvrées et autres	67 131	70 147
Chambres à supplément	11 674	12 016
Services commercialisés	7 694	7 370
Placement	1 277	1 238
Amortissement des apports reportés afférents à l'équipement (note 9)	8 030	7 924
Programme Connexion Ontario Région du Nord et de l'Est (note 15)	8 359	6 987
	<u>1 274 642</u>	<u>1 253 000</u>
Dépenses		
Traitements et salaires	610 831	605 063
Avantages sociaux	161 816	156 481
Fournitures et autres (note 12)	213 295	201 515
Fournitures médicales et chirurgicales	104 164	102 210
Rémunérations du personnel médical	74 829	76 170
Médicaments	67 360	70 636
Intérêts	458	624
Amortissement de l'équipement	29 912	31 787
Programme Connexion Ontario Région du Nord et de l'Est (note 15)	8 359	6 987
	<u>1 271 024</u>	<u>1 251 473</u>
Excédent des revenus sur les dépenses, avant les éléments ci-dessous	3 618	1 527
Revenus du stationnement	19 142	19 110
Dépenses du stationnement	(9 791)	(8 168)
Amortissement des apports reportés afférents aux bâtiments (note 9)	15 852	15 857
Amortissement des bâtiments et amélioration et entretien des terrains	(29 978)	(29 310)
Insuffisance des revenus sur les dépenses	<u>(1 157)\$</u>	<u>(984)\$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives de 2016
(en milliers de dollars)

	Investi en immobilisations corporelles (note 10)	Non affectés	Total 2017	Total 2016
Solde au début de l'exercice	228 417 \$	(97 603) \$	130 814 \$	131 798 \$
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(2 665)	1 508	(1 157)	(984)
Variation nette de l'investissement en immobilisations corporelles (note 10)	(9 332)	9 332	–	–
Solde à la fin de l'exercice	216 420 \$	(86 763) \$	129 657 \$	130 814 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives de 2016
(en milliers de dollars)

	2017	2016
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(1 157)\$	(984)\$
Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	59 890	61 097
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	(23 882)	(23 781)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	129	74
Augmentation nette des avantages sociaux futurs (note 7)	2 654	2 765
	<u>37 634</u>	<u>39 171</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 13)	1 357	(37 153)
	<u>38 991</u>	<u>2 018</u>
Activités de financement		
Apports reportés reçus afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	28 153	24 059
Remboursement de la dette à long terme	(923)	(902)
	<u>27 230</u>	<u>23 157</u>
Activités en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(48 397)	(55 003)
Activités d'investissement		
Diminution (augmentation) nette des subventions à recevoir pour immobilisations corporelles	3 266	(3 957)
Diminution (augmentation) nette des placements détenus pour acquisition d'immobilisations corporelles	28 476	(19 394)
	<u>31 742</u>	<u>(23 351)</u>
Diminution (augmentation) nette de l'endettement bancaire	49 566	(53 179)
Encaisse (endettement bancaire) au début de l'exercice	(38 239)	14 940
<u>Encaisse (endettement bancaire) à la fin de l'exercice</u>	<u>11 327 \$</u>	<u>(38 239)\$</u>

L'encaisse comprend un montant de 7 695 \$ (6 465 \$ en 2016), sujet à des restrictions pour le Fonds de défense HIROC.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

L'Hôpital d'Ottawa (l'« Hôpital ») est un centre universitaire des sciences de la santé qui fournit principalement des services de soins de santé aux résidents du réseau local d'intégration des services de santé de Champlain. L'Hôpital est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et, à ce titre, est exonéré d'impôts.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, y compris les normes 4200 pour les organismes gouvernementaux à but non lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

a) Base de présentation

Ces états financiers consolidés reflètent les actifs, passifs et opérations de l'Hôpital. L'Hôpital consolide les activités financières des entités contrôlées qui fournissent des services cliniques.

Ces états financiers consolidés incluent les actifs, passifs et opérations de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, une entité contrôlée. L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa offre des soins cardiovasculaires aux patients de l'Hôpital d'Ottawa. L'entente de fonctionnement entre l'Hôpital et l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa stipule que le soutien clinique et administratif est fourni à la juste valeur marchande et que les locaux utilisés sont fournis à titre gratuit par l'Hôpital. Constitué sous le régime des lois de l'Ontario, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et, à ce titre, est exonéré d'impôts.

Ces états financiers consolidés n'incluent pas les actifs, passifs et opérations de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa, une entité contrôlée, ni ceux des entités suivantes dans lesquelles l'Hôpital détient un intérêt économique : la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa, l'Institut de recherche en santé d'Ottawa, l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario, ses entités auxiliaires, Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc., Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc., et Services d'approvisionnement de santé Champlain. L'information financière condensée de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa est divulguée à la note 12.

b) Constatation des revenus

L'Hôpital applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

En vertu de la *Loi sur l'assurance-santé* et de son règlement, l'Hôpital reçoit son financement principalement de la province de l'Ontario, par l'entremise des mécanismes budgétaires établis par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Les subventions de fonctionnement sont constatées en produits dans la période à laquelle elles s'appliquent.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Constatation des revenus (suite)

Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont inscrites aux débiteurs. Lorsqu'une partie d'une subvention vise une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

L'Hôpital reçoit du financement au titre du fonctionnement dans le cadre de certains programmes du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Le montant final des revenus d'exploitation constatés ne peut être déterminé avant que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario examine les rapports financiers et statistiques pour l'exercice. Tout ajustement découlant de l'examen du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario est constaté dans la période où l'ajustement est effectué.

Les apports non affectés sont constatés comme revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont constatés comme revenus lorsque les conditions d'affectation sont remplies. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis par imputation aux revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux égal à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les produits provenant de services aux patients, de chambres à supplément, de services commercialisés et d'autres services sont comptabilisés lorsque les biens sont vendus ou que les services sont rendus.

c) Apports reçus sous forme de services

Un nombre important de bénévoles consacre de nombreuses heures de travail à l'Hôpital chaque année. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers consolidés.

d) Stocks

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode du coût moyen et évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. La valeur de réalisations nette est le prix de vente estimé moins l'estimation des coûts nécessaires à la vente.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les dérivés et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont évalués à leur juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser tous les instruments à leur juste valeur, puisque leur gestion et leur évaluation se fait selon la méthode de la juste valeur.

Les variations non réalisées de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et des pertes de réévaluation jusqu'à leur réalisation, après quoi elles passent à l'état des résultats.

Les instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode linéaire.

Les actifs financiers font tous les ans l'objet d'un test de dépréciation. Lorsqu'une moins-value est jugée durable, le montant de la perte est passé aux résultats et, le cas échéant, le gain non réalisé est ajusté dans l'état des gains et des pertes de réévaluation.

Au moment de la vente de l'actif, les gains et pertes non réalisés qui étaient comptabilisés auparavant dans l'état des gains et des pertes de réévaluation font l'objet d'une reprise et sont passés en résultat.

L'Hôpital n'avait aucun montant à comptabiliser dans l'état des gains et des pertes de réévaluation. Pour cette raison, l'état des gains et des pertes de réévaluation n'est pas inclus dans les présents états financiers consolidés.

Les normes exigent de l'Hôpital qu'il classe les mesures de la juste valeur selon une hiérarchie comportant trois niveaux d'information pouvant servir à déterminer la juste valeur :

Niveau 1 – cours non ajustés, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – données d'entrée observables directement ou indirectement, autres que celles du niveau 1, telles que les cours, sur des marchés inactifs, pour des actifs ou des passifs ou encore des données du marché qui sont observables pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif;

Niveau 3 – données d'entrée non observables qui ne sont pas fondées sur les activités des marchés et qui sont pertinentes pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises, autres que le matériel léger, sont comptabilisées au coût. Les remplacements de matériel léger sont passés en charges au cours de l'exercice où le remplacement a lieu. Les immobilisations acquises aux termes de contrats de location-acquisition sont initialement constatées à la valeur actualisée des paiements minimums futurs exigibles en vertu de contrats, puis amorties sur leur durée de vie utile estimative.

Les immobilisations corporelles sont passées en revue pour déterminer si elles ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'Hôpital d'offrir des services, sa valeur comptable est dévaluée et ramenée à sa valeur résiduelle.

Le terrain n'est pas amorti compte tenu de sa durée de vie infinie. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative aux taux suivants :

Actif	Ans
Aménagement des terrains	5-25
Bâtiments	10-50
Matériel de service d'immeubles	5-25
Matériel principal	5-20

g) Fonds détenus en fiducie

L'Hôpital détient des ressources et fait des décaissements pour le compte de divers groupes ou particuliers non apparentés. L'Hôpital n'a aucun pouvoir discrétionnaire sur ces transactions. Les ressources reçues dans le cadre des transactions visant les fonds détenus en fiducie sont constatées à titre de passif et non de produits, et les distributions ultérieures de ces ressources sont portées en diminution du passif et non des charges.

h) Régimes d'avantages sociaux

L'Hôpital offre un régime de retraite à prestations déterminées ainsi que d'autres avantages sociaux futurs à la quasi-totalité de ses employés retraités et actifs. Ces avantages comprennent une assurance-vie et des prestations de soins de santé.

L'Hôpital constate ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires à l'acquisition des avantages. Le coût des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et de l'hypothèse la plus probable, selon la direction, quant à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des services de santé.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

h) Régimes d'avantages sociaux (suite)

L'évaluation actuarielle la plus récente a eu lieu le 31 mars 2016. La prochaine évaluation actuarielle aura lieu le 31 mars 2019.

Les ajustements découlant des modifications apportées aux régimes, y compris les coûts des prestations au titre des services passés, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les modifications de régime ont lieu. Les gains et pertes actuarielles sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs.

La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages sociaux des employés est de 16,1 ans (15 ans en 2016).

L'Hôpital est membre du Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario, régime interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Hôpital a adopté des principes comptables propres à un régime à cotisations déterminées parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application des principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées.

i) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des revenus et dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des ajustements deviennent nécessaires, ils sont présentés dans la période au cours de laquelle ils sont connus. La principale estimation requise comprend les hypothèses actuarielles concernant les avantages sociaux futurs.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

2. Débiteurs et subventions à recevoir pour immobilisations corporelles

a) Débiteurs

	2017	2016
Sommes à recevoir des patients	38 107 \$	41 776 \$
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	11 769	25 031
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 12)	3 868	5 256
Autres	30 550	24 356
	84 294	96 419
Moins: provision pour créances douteuses	4 564	3 958
	79 730 \$	92 461 \$

La provision pour créances douteuses est liée aux débiteurs des patients et est basée sur l'expérience passée de comptes similaires.

b) Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles

Les subventions à recevoir pour immobilisations corporelles se rapportent à des subventions affectées à des acquisitions ou des projets qui ont été approuvés par le bailleur de fonds et sont exigibles par l'Hôpital à la fin de l'exercice. Ces montants ont aussi été inclus dans les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

	2017	2016
La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (note 12)	3 674 \$	2 924 \$
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 12)	7 054	7 834
cyberSanté Ontario (note 15)	–	3 400
Divers	164	–
	10 892 \$	14 158 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

3. Actifs affectés pour acquisitions d'immobilisations corporelles

Les actifs affectés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles se composent d'un montant de 61 829 \$ (59 547 \$ en 2016) se rapportant au financement reçu et affecté dans le but d'acquisitions d'immobilisations corporelles et d'un montant de revenus de stationnement de 34 081 \$ (64 839 \$ en 2016) qui avait été affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les fonds sont détenus par la banque de l'Hôpital, rapportent des intérêts au taux préférentiel diminué de 1,6 % (1,75 % en 2016) et sont classés à long terme puisqu'une diminution nette d'encaisse n'est pas prévue d'ici un an. Au 31 mars 2017, des actifs affectés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles d'un montant supplémentaire de 2 811 \$ (2 120 \$ en 2016) étaient payables à l'Hôpital.

Au cours de l'année, le Conseil a approuvé un transfert de 40 000 \$ provenant des fonds restreints pour les dépenses en immobilisations, à l'encaisse non restreinte dans le cadre du plan d'investissement et de capital TOH 2017-2018.

4. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2017 Valeur nette	2016 Valeur nette
Terrains	897 \$	– \$	897 \$	897 \$
Aménagement des terrains	5 336	5 336	–	–
Bâtiments	766 471	337 759	428 712	439 673
Matériel de service d'immeubles	170 064	107 317	62 747	64 428
Matériel principal	485 022	392 877	92 145	102 375
Immobilisations en cours	38 622	–	38 622	27 372
	1 466 412 \$	843 289 \$	623 123 \$	634 745 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017, l'Hôpital a disposé d'équipement d'un montant de 533 \$ (295 \$ en 2016) et de l'amortissement cumulé de 404 \$ (221 \$ en 2016) pour un montant de néant \$ (néant en 2016), entraînant une perte de 129 \$ (une perte de 74 \$ en 2016).

Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles au 31 mars 2016 s'élevaient à 1 418 548 \$ et à 783 803 \$, respectivement.

5. Fonds détenus en fiducie

Les fonds détenus en fiducie sont détenus par la banque de l'Hôpital et représentent le solde global des fonds détenus en fiducie à l'intention de tierces parties.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

6. Endettement bancaire

L'Hôpital dispose d'une marge de crédit de 24 000 \$ auprès de ses banquiers. Aucun montant n'a été prélevé au 31 mars 2017 (néant en mars 2016). Cette marge de crédit n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel.

Autorisation de découvert de 500 \$ obtenue auprès d'un de ses banquiers afin de répondre aux besoins de financement courants. La facilité renouvelable est remboursable sur demande et porte intérêt au taux préférentiel, payable mensuellement à terme échu. L'Hôpital a fourni la garantie suivante pour la facilité : un accord général de sécurité qui constitue une charge de premier rang sur l'ensemble des débiteurs, des stocks et des équipements principaux autres que les biens loués. Le montant actuel prélevé sur cette facilité est néant \$ au 31 mars 2017 (néant \$ en 2016).

L'Hôpital avait également un découvert bancaire de néant \$ (38 239 \$ en 2016) emprunté sur la valeur des apports affectés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

7. Avantages sociaux futurs

L'Hôpital offre un régime à prestations déterminées qui met à la disposition de certains de ses employés une assurance-maladie complémentaire et une assurance contre les frais dentaires et continue de leur offrir ces prestations après leur départ à la retraite. La dernière évaluation actuarielle des avantages sociaux futurs a été effectuée au 31 mars 2016.

Au 31 mars, le passif associé au régime d'avantages sociaux de l'Hôpital s'établissait ainsi :

	2017	2016
Obligation au titre des prestations constituées	66 635 \$	61 828 \$
Coût non amorti des services passés	(6 281)	(4 128)
Passif des avantages sociaux des employés	60 354 \$	57 700 \$

Le régime de l'Hôpital n'est pas capitalisé, ce qui donne lieu à un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

7. Avantages sociaux futurs (suite)

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées lors de l'estimation du calcul de l'obligation estimative de l'Hôpital au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	2017	2016
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	3,56 %	3,76 %
Augmentation du coût des soins dentaires	3,50 %	3,50 %
Hausse du coût des soins prolongés	7,50 %	7,50 %
Durée moyenne estimative des années de service restantes des employés actifs	16 ans	15 ans

La variation des avantages sociaux futurs pour l'exercice clos le 31 mars 2017 est de 2 654 \$ (2 765 \$ en 2016). Ce montant comprend les éléments suivants :

	2017	2016
Coût du service courant	3 520 \$	3 440 \$
Intérêt sur les obligations au titre des prestations constituées au cours de l'exercice	2 327	2 080
Amortissement des pertes actuarielles	231	519
Prestations versées par l'Hôpital au cours de l'exercice	(3 424)	(3 274)
	2 654 \$	2 765 \$

Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario :

Presque tous les employés de l'Hôpital participent au régime de retraite Healthcare of Ontario Pension Plan (le « régime »). Il s'agit d'un régime interentreprises à prestations déterminées auquel peuvent participer tous les employés admissibles des employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Le montant des cotisations versées au régime au cours de l'exercice par l'Hôpital au nom des employés s'élevait à 52 338 \$ (51 025 \$ en 2016) et il figure dans l'état consolidé des résultats.

La charge de retraite repose sur les estimations les plus probables de la direction du régime, faites en collaboration avec ses actuaires, du montant nécessaire pour donner un niveau d'assurance élevé que les avantages sociaux futurs pourront être entièrement financés par le fonds de retraite, comme le prévoit le régime. L'objectif est de s'assurer que les cotisations que l'employeur verse au régime continuent de correspondre à un pourcentage stable des cotisations versées par les employés.

L'écart entre les prévisions actuarielles des réserves et les résultats techniques peut être important. Tout écart doit habituellement être capitalisé par les participants du régime. La dernière évaluation actuarielle triennale du régime indiquait qu'il était entièrement capitalisé au 31 décembre 2016.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

8. Dette à long terme

	2017	2016
Effet à payer, intérêts à taux fixe de 2,23 %, remboursable par versements mensuels de 93 \$, principal et intérêts compris, échéant en mars 2025	8 175 \$	9 098 \$
Moins la tranche de la dette à long terme échéant moins d'un an	943	923
	7 232 \$	8 175 \$

La dette à long terme est garantie par une entente sur l'universalité des biens.

Les futurs remboursements de principal se présentent comme suit :

2018	943 \$
2019	965
2020	986
2021	1 008
2022 et par la suite	4 273
	8 175 \$

9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent la fraction non amortie et la fraction inutilisée des dons et des subventions reçus en vue de l'acquisition d'immobilisations corporelles. L'amortissement des apports afférents aux immobilisations corporelles est comptabilisé comme revenus dans l'état consolidé des résultats.

Les variations survenues dans le solde reporté de l'exercice sont les suivantes :

	2017	2016
Solde au début de l'exercice	458 897 \$	458 619 \$
Plus les apports reçus au cours de l'exercice	28 153	24 059
Moins l'amortissement du matériel	(8 030)	(7 924)
Moins l'amortissement des bâtiments	(15 852)	(15 897)
Solde à la fin de l'exercice	463 168 \$	458 857 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (suite)

Le solde non amorti et inutilisé des apports afférents aux immobilisations corporelles s'établit comme suit :

	2017	2016
Apports de capital non amortis (note 10)	398 528 \$	397 230 \$
Apports de capital inutilisés (note 3)	64 640	61 667
	463 168 \$	458 897 \$

10. Investissement en immobilisations corporelles

L'investissement en immobilisations corporelles est calculé ainsi :

	2017	2016
Immobilisations corporelles	623 123 \$	634 745 \$
Montants financés par les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	(398 528)	(397 230)
Dette à long terme (note 8)	(8 175)	(9 098)
	216 420 \$	228 417 \$

La variation nette de l'investissement en immobilisations corporelles est déterminée ainsi :

	2017	2016
Acquisition d'immobilisations corporelles	48 397 \$	55 003 \$
Montants couverts par les apports reportés	(25 180)	(13 487)
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	(129)	(74)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	23 882	23 781
Amortissement des immobilisations corporelles	(59 890)	(61 097)
Remboursement de la dette à long terme	923	902
	(11 997)\$	5 028 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

11. Instruments financiers

a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur du fait de la relative brièveté de la période à courir jusqu'à échéance de ces instruments. La juste valeur de la dette à long terme ne diffère pas substantiellement de sa valeur comptable.

Il est impossible de déterminer la juste valeur des subventions à recevoir pour immobilisations corporelles en raison de l'absence de modalités de remboursement fixes.

La juste valeur des garanties et lettres de crédit se fonde sur les frais actuellement exigés pour des ententes semblables ou encore sur le coût estimatif lié à leur résiliation ou au règlement des obligations liant l'Hôpital à ses contreparties à la date d'emprunt déclarée. Dans les situations où il n'existe aucun marché pour ces garanties et où celles-ci ont été émises sans aucun coût explicite, il est impossible d'en déterminer la juste valeur de manière suffisamment fiable. Sauf indication contraire, la direction estime que l'Hôpital n'encourt pas de risque important de taux d'intérêt ou de change découlant de ces instruments.

L'encaisse, l'endettement bancaire, les placements à court terme, les actifs détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles et les fonds détenus en fiducie sont des justes valeurs de Niveau 1.

b) Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. L'Hôpital encourt un risque de crédit relativement à ses débiteurs tel que divulgué à la note 2. La direction est d'avis que la provision pour créances douteuses sur les débiteurs liés aux patients est suffisante, et a mis en œuvre des procédures de recouvrement afin de mitiger le risque de crédit.

c) Risque de liquidité

L'objectif de l'Hôpital est d'avoir assez de liquidité afin de remplir ses objectifs financiers à leurs échéances. L'Hôpital surveille le solde de son encaisse et de ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2017, les principaux passifs sont l'endettement bancaire et les créditeurs et charges à payer. La dette à long terme vient à échéance comme indiqué au tableau de la note 8.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

11. Instruments financiers (suite)

d) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des conditions du marché. Les conditions du marché englobent trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix.

L'Hôpital estime qu'il n'encourt pas de risques importants de taux d'intérêt, de change ou autres découlant de ses instruments financiers.

L'exposition aux risques n'a pratiquement pas changé par rapport à l'an dernier, et l'Hôpital n'a pas modifié ses politiques, ses procédures et ses méthodes de mesure du risque de crédit.

12. Organismes apparentés

a) Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital exerce un contrôle sur la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa (la « Corporation »), entité exonérée d'impôt et sans capital-actions qui a été constituée en vertu des lois de L'Ontario. Cette entité fournit des habitations aux internes et aux familles des patients de l'Hôpital, des facilités de stationnement pour les patients et le personnel de l'Hôpital et administre d'autres activités commerciales.

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a reçu 7 000 \$ (4 000 \$ en 2016) de la Corporation. Au 31 mars 2017, l'Hôpital avait une somme à payer à la Corporation, totalisant 1 481 \$ (3 906 \$ au 31 mars 2016); ce montant porte intérêt au taux préférentiel diminué de 1,75 %, est payable sur demande et n'est assorti d'aucune modalité fixe de remboursement.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

12. Organismes apparentés (suite)

a) Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa (suite)

L'actif, le passif et les résultats des activités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre se présentent ainsi :

	2017	2016
Bilan		
Total de l'actif	5 905 \$	9 106 \$
Total du passif	3 236 \$	256 \$
Actif net	2 669	8 850
	5 905 \$	9 106 \$

	2017	2016
Résultats des activités		
Total des revenus	2 124 \$	2 179 \$
Total des dépenses	1 305	1 239
Excédent des revenus sur les dépenses	819 \$	940 \$

	2017	2016
Flux de trésorerie		
Exploitation	(3 082)\$	1 016 \$
Investissement	(53)	(114)
Flux de trésorerie de l'exercice	(3 135)\$	902 \$

b) La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital détient un intérêt économique dans La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (la « Fondation ») une entité exonérée d'impôt, constituée sans capital-actions en vertu des lois de l'Ontario. La Fondation a été constituée en vue de recueillir, de recevoir, de maintenir et de gérer les fonds destinés à divers programmes et projets d'investissement de l'Hôpital.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

12. Organismes apparentés (suite)

b) La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (suite)

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a reçu de la Fondation la somme de 8 616 \$ (6 521 \$ en 2016). Au 31 mars 2017, l'Hôpital avait une subvention à recevoir pour immobilisations corporelles de la Fondation de 3 674 \$ (2 924 \$ au 31 mars 2016) et une somme à recevoir de 512 \$ (575 \$ au 31 mars 2016) et 554 \$ (705 \$ en 2016) liés aux autres frais d'exploitation payés par l'Hôpital pour le compte de la Fondation. De plus, la Fondation a fait des dons en nature à l'Hôpital pour lesquels aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers. L'Hôpital fournit gracieusement à la Fondation des locaux pour ses bureaux.

c) L'Institut de recherche en santé d'Ottawa

L'Hôpital détient un intérêt économique dans l'Institut de recherche en santé d'Ottawa (l'« Institut »), l'Institut exerce et encourage exclusivement des activités de recherche scientifique et de développement expérimental qui sont dans l'intérêt du grand public. L'Institut est un organisme exonéré d'impôt qui a été constitué en vertu des lois de l'Ontario.

Au 31 mars 2017, l'Hôpital avait un payable opérationnel de 1 702 \$ (1 473 \$ au 31 mars 2016). Au cours de l'exercice, l'Hôpital a fourni à l'Institut un financement de base de 6 420 \$ (8 612 \$ en 2016) pour l'acquisition de ressources. L'Hôpital a également fourni des fonds totalisant 80 \$ (230 \$ en 2016) pour certaines dépenses de fonctionnement de l'Institut. Ces dépenses sont constatées à titre de fournitures et autres charges à l'état consolidé des résultats.

d) Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs de l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (« ALREO »). L'ALREO a pour but d'offrir des services de laboratoire spécialisés à 16 hôpitaux membres selon la méthode du coût des services.

Au 31 mars 2017, l'Hôpital avait un intérêt économique de 653 \$ (452 \$ au 31 mars 2016) dans l'actif net total de 1 106 \$ (722 \$ au 31 mars 2016). L'Hôpital avait aussi une subvention pour immobilisations corporelles à recevoir de l'ALREO de 7 054 \$ (7 834 \$ au 31 mars 2016) et un débiteur opérationnel à recevoir de 3 868 \$ (5 256 \$ au 31 mars 2016).

e) Sociétés auxiliaires

L'Hôpital détient un intérêt économique dans les Auxiliaires Civic et les Auxiliaires Riverside de l'Hôpital d'Ottawa ainsi que dans les Amis de l'Hôpital d'Ottawa - Campus Général (les « sociétés auxiliaires ») et l'Association des bénévoles du Centre de réadaptation (l'« Association »). Les sociétés auxiliaires et l'Association ont pour but de recueillir et de recevoir les fonds destinés à divers programmes et projets d'investissement de l'Hôpital et de ses fondations affiliées. Les sociétés auxiliaires et l'Association sont des organismes exonérés d'impôt. Les sociétés auxiliaires ont été constituées en vertu des lois de l'Ontario.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

12. Organismes apparentés (suite)

- f) Les Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc. et Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc.

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs des Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc. (« SAH ») et des Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc. (« SLHRO »). Les SAH et SLHRO ont été créés pour fournir des services d'alimentation et de buanderie aux hôpitaux membres selon la méthode du coût de service.

Au 31 mars 2017, l'Hôpital avait un intérêt économique de 3 927 \$ (3 719 \$ au 31 mars 2016) dans l'actif net total de 6 563 \$ (6 126 \$ au 31 mars 2016) de SAH. L'intérêt économique correspondant dans les SLHRO était de 7 286 \$ (7 174 \$ au 31 mars 2016) du total de l'actif net de 12 687 \$ (12 484 \$ au 31 mars 2016).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017, l'Hôpital a versé 1 478 \$ (1 627 \$ en 2016) aux SAH pour des services alimentaires et 9 639 \$ (10 784 \$ en 2016) aux SLHRO pour des services de linge. Ces montants sont compris dans le poste fournitures et autres charges à l'état consolidé des résultats.

- g) Services d'approvisionnement de santé Champlain

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs des Services d'approvisionnement de santé Champlain (« SASC »). Le SASC a été créé pour mettre en application la collaboration de services partagés parmi les divers hôpitaux de la région Champlain, ce qui permettra d'intégrer des opérations d'approvisionnement, d'acquisition et de logistiques au sein de la région.

Au 31 mars, l'Hôpital avait un montant à payer de 33 \$ (65 \$ au 31 mars 2016) au SASC pour les dépenses payées par les SASC au nom de l'Hôpital. Ces dépenses sont constatées à titre de fournitures et autres charges à l'état consolidé des résultats.

- h) Organismes apparentés de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

En raison de son intérêt avec l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, l'Hôpital d'Ottawa est lié aux entités suivantes, tel que décrit ci-dessous :

- i) Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

La Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (la « Fondation ») a été constituée sans capital-actions conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but lucratif*. Elle coordonne et fait la promotion d'activités de financement et de collecte de fonds en vue de soutenir et de financer la recherche, les soins au patient, la sensibilisation et d'autres activités en lien à la santé cardiovasculaire de l'Institut et de la Société de recherche de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (la « Société »). La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, elle est exonérée d'impôt conformément au paragraphe 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

12. Organismes apparentés (suite)

h) Organismes apparentés de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (suite)

i) Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (suite)

L'Institut a une participation dans la Fondation, celle-ci détenant des ressources utilisées en faveur de l'Institut. Les débiteurs comprennent un montant de 25 \$ (néant en 2016) qui est dû par la Fondation. Pour l'exercice, l'Institut a enregistré des fonds de 6 439 \$ (547 en 2016) provenant de la Fondation pour le financement de programmes cliniques et l'achat de matériel médical.

ii) Anciens patients et auxiliaires

L'Institut est aussi lié à l'Association des anciens patients de l'Institut de cardiologie (les « Anciens ») et au Auxiliaires de l'Institut de cardiologie (les « Auxiliaires »). L'objet de ces deux organismes est de recueillir et de recevoir des fonds au bénéfice de différents programmes et projets d'investissement de l'Institut, de la Société et de la Fondation. Les Anciens et les Auxiliaires sont des entités exonérées d'impôt qui ont été créées en vertu des lois de l'Ontario.

iii) Société de recherche de l'Institut de cardiologie d'Ottawa

La Société a été constituée sans capital-actions conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but lucratif*. Le mandat de la Société consiste à exercer des activités de collecte de fonds, et à faire l'acquisition, à solliciter ou à recueillir des fonds en vue du maintien des activités des laboratoires et d'un centre de recherches. La Société est un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, elle est exonérée d'impôt conformément au paragraphe 149(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En outre, la Société est classée à titre d'entreprise sans but lucratif aux fins de la recherche scientifique et du développement expérimental, au sens défini dans le paragraphe 149(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'Institut a une participation dans la Société. Un montant de 297 \$ (280 \$ en 2016) se rapportant aux projets de construction et à d'autres frais engagés au nom de la Société est comptabilisé dans les débiteurs. Un montant de 1 336 \$ (749 en 2016) se rapportant aux charges salariales et à d'autres coûts des activités de soutien engagés par la Société est comptabilisé dans les créditeurs. Ces montants ne portent pas d'intérêt, et leur remboursement ne fait l'objet d'aucune modalité particulière. Au cours de l'exercice, l'Institut a versé 3 413 \$ (4 220 \$) à la Société à titre de financement de base pour soutenir la recherche. Ces montants sont pris en compte dans les fournitures et autres charges, à l'état des résultats.

Ces opérations sont considérées comme faisant partie du cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

13. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	2017	2016
Placements à court terme	(281)\$	(109)\$
Débiteurs	12 731	(11 239)
Stocks	358	1 252
Frais payés d'avance	(3 347)	(715)
Créiteurs et charges à payer	(4 672)	(22 322)
Apports reportés	(3 432)	(4 020)
	1 357 \$	(37 153)\$

14. Engagements, éventualités et garanties

- a) La nature des activités de l'Hôpital est telle qu'il y a habituellement toujours des litiges en cours ou possibles. En ce qui a trait aux réclamations en date du 31 mars 2017, la direction estime que l'Hôpital est muni d'une défense valable et l'une couverture d'assurance appropriée. Dans l'éventualité où le dénouement de l'une ou de plusieurs de ces réclamations serait défavorable à l'Hôpital, la direction est d'avis qu'une telle situation ne devrait pas avoir de répercussions importantes sur la situation financière de l'Hôpital.
- b) Un groupe d'hôpitaux, dont l'Hôpital fait partie, a mis sur pied le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (le « HIROC »). Le HIROC est enregistré en tant que bourse d'assurance réciproque au sens des lois provinciales sur les assurances, qui permettent à des personnes d'échanger entre elles des contrats réciproques d'indemnisation ou d'assurance. Le HIROC facilite la fourniture d'assurance responsabilité civile aux organismes de santé dans les provinces et territoires où il est titulaire d'une licence. Les souscripteurs paient des primes annuelles, actuariellement déterminées et, le cas échéant, ils font l'objet d'une nouvelle évaluation lorsque les pertes subies par le groupe pendant les années de cotisation sont supérieures à ces primes. Aucune réévaluation n'avait été faite au 31 mars 2017.
- c) Au 31 mars 2017, les SAH avaient un solde impayé de 4 501 \$ (5 870 \$ au 31 mars 2016) sur une marge de crédit disponible de 6 043 \$ (6 590 \$ au 31 mars 2016), dont l'Hôpital garantit 48,1 %. La garantie reste en vigueur jusqu'à ce que le prêt, les intérêts courus et les frais connexes aient été payés au complet. En cas de non-respect des clauses de cette marge de crédit, l'Hôpital peut être tenu d'avancer des capitaux aux SAH, en raison du cautionnement qu'il a fourni à l'égard de cette dette. Au 31 mars 2017, la part de cette marge de crédit que l'Hôpital serait tenu de rembourser au cas où les SAH manqueraient à leurs engagements s'élevait à 2 165 \$ (2 823 \$ au 31 mars 2016). À la date du rapport des auditeurs, aucune demande à cet égard n'avait été faite par le débiteur.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

14. Engagements, éventualités et garanties (suite)

- d) Dans les limites permises par la loi, l'Hôpital indemnise ses administrateurs et dirigeants, présents et passés, à l'égard de certaines réclamations dont ils peuvent faire l'objet en raison des services qu'ils ont fournis à titre d'administrateurs ou de dirigeants. L'Hôpital a souscrit une assurance responsabilité civile pour ses administrateurs et dirigeants qui peuvent être utilisée dans certains cas. La nature et la probabilité des réclamations empêchent l'Hôpital de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qu'il pourrait être tenu de verser à des contreparties. L'Hôpital estime qu'il y a très peu de risques que de telles réclamations lui occasionnent des frais importants et, par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés à l'égard de ces garanties d'indemnisation.
- e) Au 31 mars 2017, l'Hôpital possède un terrain contaminé mais n'avait pas comptabilisé de passifs environnementaux car la probabilité et l'évaluation de ces coûts ne sont pas déterminables à ce moment.
- f) Au 31 mars 2017, des lettres de crédit totalisant néant \$ (36 \$ en 2016) avaient été émises principalement à des autorités gouvernementales afin de garantir le respect des obligations de l'Hôpital relativement aux améliorations à apporter aux systèmes de la voirie, de l'aqueduc et du drainage sur les terrains de l'Hôpital.
- g) L'Hôpital a comptabilisé des coûts de 38 622 \$ pour les immobilisations en cours dans les immobilisations corporelles au 31 mars 2017 (27 372 \$ au 31 mars 2016). Le coût d'achèvement estimatif de ces immobilisations est de 166 753 \$ (246 312 \$ au 31 mars 2016).
- h) En tant que membre du Centre des sciences de la santé Ottawa, l'Hôpital est partie à un accord d'énergie thermique (AET) avec Trans/Alta Corporation pour l'achat d'énergie thermique pour le chauffage et l'humidification de l'Hôpital. En 2009, l'AET a été réexpédié et a donné lieu à une prolongation de dix ans de son mandat du 1er janvier 2013 au 1er janvier 2023.
- i) L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa loue du matériel nécessitant les paiements annuels minimaux suivants :

Exercice se terminant le 31 mars :

2018	658 \$
2019	658
2020	625
2021	256
2022	150

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017
(en milliers de dollars)

15. Programme ConnexionOntario Région du Nord et de l'Est

Le 20 novembre 2014, l'Hôpital a conclu un accord de paiement de transfert et de mise en œuvre (« l'accord ») avec cyberSanté Ontario pour aider à mettre sur pied une gouvernance à l'échelle régionale et un modèle collaboratif de prestations de services, connu sous le nom de Programme ConnexionOntario Région du Nord et de l'Est (CRNE) (anciennement appelé « Programme Connexion Nord et Est de l'Ontario » ou « cNEO »). Au cours de l'année, le PE a été modifié; la modification n° 1, qui a été approuvée en date du 25 juin 2016, visait uniquement à prolonger le programme CRNE jusqu'au 30 juin 2018. Le programme CRNE donnera aux cliniciens du nord et de l'est de l'Ontario un accès sécurisé et opportun à l'information électronique d'un patient, en reliant les prestataires de services en santé au moyen de l'intégration des systèmes de santé électroniques. Le projet sera présenté par l'Hôpital qui engagera quatre associés en prestations de services, un associé provenant de chaque Réseau local d'intégration des services de santé (« RLISS ») dans le nord et l'est de l'Ontario (Sud-Est, Champlain, Nord-Est et Nord-Ouest) pour offrir un soutien local à leurs fournisseurs de services en santé respectifs. L'Hôpital est aussi impliqué en tant qu'associé de prestation de services pour le RLISS Champlain. Le financement maximum en vertu de l'accord s'élève à 37 119 \$. Avant cet engagement, l'Hôpital était impliqué dans deux accords distincts correspondant à la planification et le développement de la mise en pratique du programme CRNE.

Les revenus et dépenses du programme CRNE d'un montant de 8 359 \$ ont été comptabilisés en 2017 (6 987 \$ en 2016), dont 8 359 \$ (6 312 \$ en 2016) se rapportait à la mise en œuvre de l'accord. Au 31 mars 2017, l'Hôpital avait reporté des apports de 4 808 \$ (2 365 \$ en 2016) pour des fonds qui ne sont pas encore consacrés au projet. Au 31 mars 2017, l'Hôpital a reçu une subvention de cyberSanté Ontario pour un montant de néant \$ (3 400 \$ en 2016) et de comptes débiteurs d'un montant de 1 167 \$ (611 \$ en 2016) pour des avances versées aux associés en prestations de services mais pas encore consacrés au projet.

16. Informations comparatives

Certaines informations de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.